



ADHÉSION AU PACTE-COMPÉTITION



SAISON 2026 / 2027

Nom :

Prénom :

Date Naissance :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone (parent) :

Téléphone (tireur) :

Email :

Documents à fournir :

- *Le numéro de sa carte jeune SNCF Valide*
- *1 photo récente*
- *Emploi du temps scolaire*
- *Relevé de notes / mensuel*
- *Règlement par chèque à l'ordre du G.E.C.
500 euros(comptant ou plusieurs échéances)*

CHARTRE DU COMPÉTITEUR :

Le Pacte Compétition est un engagement réciproque entre le tireur et sa famille et le GEC. Le tireur se fixe un objectif de résultat sportif pour sa saison de compétition et le club l'accompagne dans la mise en œuvre de cet objectif.

Les déplacements en compétition représentent un moyen de prouver votre valeur, de montrer votre implication et de présenter les travaux effectués à l'entraînement.

Mon objectif de saison

Date

Signature

Le tireur s'engage à mettre en œuvre tout au long de la saison, toutes les actions nécessaires à l'atteinte de son objectif sportif de saison.

Cela se traduit en particulier par:

- Respecter les règles de la salle.
- Respecter ses engagements.
- Adopter un comportement exemplaire en déplacement et à la salle même dans la défaite (jet de matériel et insulte interdits).
- Communiquer l'emploi du temps scolaire en début de saison et transmettre le relevé de notes mensuel.
- Se munir des vêtements du club (Sweat/T-shirt/short) et avoir les écussons Club et Mairie sur son pantalon d'escrime lors de toutes les compétitions ainsi que les chaussettes.
- Avoir 2 sabres, 2 fils de corps, 2 fils de masque, gourdes, chaussettes du club et du matériel adapté à la pratique sportive.

- Programmer son calendrier annuel pour participer à toutes les compétitions qui lui seront proposées ou auxquelles il sera sélectionné, ainsi qu'aux stages de Toussaint, de février et d'avril dans la mesure du possible.
- Respecter les Horaires de cours et leçons individuelles (aucun retard ne sera accepté) ainsi que de prévenir en cas d'absence ou de retard.
- Respecter les horaires de sommeil lors des déplacements (indiquées par les maîtres d'armes).
- Avoir une alimentation correcte lors des déplacements en compétition.
- Supporter les équipiers encore en piste.
- S'organiser au mieux dans sa scolarité pour participer à 3 entraînements minimum par semaine: 1 séance de préparation physique (lundi) + 2 cours (mercredi & jeudi). Dans l'idéal, les 3 entraînements + 1 entraînement régional le vendredi (avec en option le mardi pour préparer une échéance).
- Montrer une assiduité et une ponctualité nécessaires à l'atteinte de son objectif.
- Montrer la détermination nécessaire à l'atteinte de son objectif par une participation intensive et dense aux entraînements (goût de l'effort et dépassement de soi).

En cas de non-respect, le club se réserve le droit mettre fin au Pacte.

Le Club s'engage à accompagner le tireur tout au long de la saison, pour qu'il atteigne son objectif sportif de saison.

Cela se traduit en particulier par:

- Prendre en charge tous les déplacements nationaux et internationaux que le tireur se verra proposés (Hors repas et inscriptions individuelles).
- Attribuer une réduction de 30% sur les stages.
- Fournir un T-shirt par an et un sweat tous les 3 ans.
- Attribuer 20 leçons individuelles gratuites sur la saison. Les modalités de répartition de ces heures seront finalisées avec les MA en début de saison.
- Mettre à disposition coach (non individuel) et arbitres pour les compétitions.
- Proposer et confirmer la participation aux différentes compétitions et accompagner au mieux le tireur pour préparer cette compétition.

A noter que l'adhésion au Pacte Compétition n'implique pas une participation systématique aux compétitions. En effet, les MA peuvent ne pas « sélectionner » un tireur pour une compétition, s'ils considèrent cette participation inadaptée: baisse de forme passagère, engagement insuffisant aux entraînements... Dans ce cas, les MA expliqueront leurs positions au plus tard en début de semaine de la compétition concernée.

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur)
souhaite engager l'enfant ci-dessus dans le Pacte-Compétition et déclare avoir
pris connaissance de la charte du compétiteur, des engagements et des
avantages liés à cette adhésion.

Date

Signature